

## « Les voies du succès pour 2020 »

# Plaidoyer, accès et demande de services SRAJ

### Contexte

Dans le monde entier, la plupart des femmes débutent leur vie sexuelle ou reproductive entre 15 et 19 ans et font face aux difficultés d'accès aux services et informations leur permettant de se prémunir des grossesses non désirées et aux infections sexuellement transmissibles (UNFPA, 2014). Alors que cette population continue de croître et serait estimée à plus de 800 millions d'individus, les pays continuent de faire face à une demande accrue des services d'information et de contraception, qui restent pour la majorité insatisfaite.

Assurer aux adolescents et jeunes un accès aux services de santé reproductive, commence tout d'abord par leur permettre de faire des choix et d'utiliser des contraceptifs sûrs. Cela passe par la disponibilité des informations et services fiables. Les grossesses involontaires résultent d'un manque d'accès aux moyens de contraception modernes ou du fait que ceux-ci ne sont pas utilisés. La proportion de besoins non satisfaits en matière de contraception est bien plus élevée parmi les adolescents qui savent qu'il existe des moyens de contraception que dans le reste de la population. Une analyse des données des EDS menées dans 31 pays montre qu'en moyenne, 80 % des rapports sexuels non protégés des jeunes filles ont lieu dans le cadre du mariage. En moyenne, dans les 25 pays pour lesquels ces données étaient disponibles, on a noté que 56,7 % des jeunes filles mariées entre les âges de 15 et 19 ans avaient eu des rapports sexuels non protégés dans le courant de la semaine précédant l'enquête, alors que chez les jeunes filles sexuellement actives mais non mariées cette proportion était de 14,2 %.

Protéger la prochaine génération passerait indubitablement par la garantie d'un accès aux informations et services de qualité, à travers des politiques et des programmes qui adressent de façon inclusive ces difficultés et apportent des solutions aux besoins réels exprimées par les jeunes.

**Objectif de la session :** Cette session permettra de discuter des meilleures façons d'assurer ou garantir un accès à la connaissance, aux informations et aux services de santé reproductive de qualité pour les jeunes et adolescents. Elle pourra adresser plusieurs aspects tant au niveau de la création de la demande, comme dans l'offre des services et même au niveau de l'environnement habilitant garantissant le déploiement des programmes.

### Objectifs spécifiques :

- Partager les expériences, les recherches et les innovations des pays et des partenaires dans la sous-région en matière de promotion de l'information et de l'accès aux services de SRAJ de qualité.
- Mobiliser et interpeller les pays sur l'importance de travailler à améliorer les cadres réglementaires qui garantissent un accès réel des adolescents et jeunes aux connaissances de SRAJ.

**Format et intervenants de la session :** La session parallèle aura une durée de 75 minutes et se déroulera sous forme d'un panel de discussions et de présentations.

<i>Session parallèle 3</i>	<i>Plaidoyer, accès et demande de services SRAJ</i>
<b>Modérateur</b>	Romaric Ouitona, Jeune Ambassadeur du Bénin
<b>Panéliste 1 – 10 min</b>	Laura Wedeen, PRB : La situation des politiques jeunes dans les pays du PO.
<b>Panéliste 2 – 10 min</b>	Lydia Saloucou, Pathfinder : défis et challenge d'accès aux services pour les Ados et Jeunes.

Panéliste 3 – 10 min	Aurélié Gal Regniez, EquiPop : Efficacité de la mobilisation politique et sociale des décideurs pour une meilleure prise en compte des jeunes.
Panéliste 4 – 10 min	Emmanuel Diop, MSI : Enseignements tirés de l'offre de services de proximité aux Jeunes.
Q & R	35 minutes

### Déroulement de la session :

La session se déroulera sous forme de présentations, avec un facilitateur qui introduira la thématique, campera la problématique et introduira à tour de rôle, les présentateurs qui partageront leurs expériences et initiatives. Le facilitateur pourra à la suite de chaque présentation, poser une question de clarification si nécessaire, avant d'introduire le prochain présentateur. Chaque présentation ne dépassera pas 10 minutes. A la fin des présentations, le facilitateur ouvrira une série de questions réponses avec les participants de la session.

Pour la préparation de la session, le facilitateur tiendra des appels téléphones avec l'UCPO et les différents intervenants pour mieux préparer la session et les interventions attendues en fonction des termes de référence et des résultats attendues de la session.